

Développement

- Essais en serre et en plein champ pour toutes les cultures et dans toute la Suisse
- Essais sur les résidus
- Enregistrement des produits selon l'OFAG
- Examens des effets et de la tolérance des produits

Conseils et vente

- Conseils professionnels de A à Z aux utilisateurs
- Présence des conseillers de vente dans toutes les régions de Suisse
- Recommandations sur le mode d'emploi et le dosage
- Séances d'information sur les nouveaux produits

Commercialisation

- Exclusivement par le biais des commerces spécialisés

Achat, assortiment de produits

- Acquisition de matières actives et de produits formulés dans le monde entier
- Grand assortiment innovant de nos propres marques et de produits tiers spécifiques
- Lancement de nouveaux produits et de spécialités chaque année

Distribution

- Rapidité de traitement des commandes et d'exécution des livraisons
- Entrepôts modernes, sûrs et bien desservis
- Étroite collaboration avec des transporteurs qualifiés et de confiance

Fabrication

- Formulation et conditionnement dans des unités de production modernes du groupe Stähler en Allemagne et en Italie

Stähler Suisse se distingue dans la déclaration de ses produits phytosanitaires

Les informations claires sur les étiquettes des produits aident l'agriculteur à utiliser les produits Stähler en toute sécurité et en respectant l'environnement.

Pour l'agriculteur, les étiquettes des produits phytosanitaires sont une source d'information importante sur l'emploi approprié, efficace et tolérable pour l'homme et l'environnement. La conception de ces étiquettes doit être logique, le langage clair et compréhensible. Enfin, les données doivent paraître dans plusieurs langues.

Depuis des années déjà, Stähler Suisse considère que les informations publiées sur les étiquettes font partie des critères importants de la qualité de ses produits car elles fournissent un service indéniable pour le client.

Lors de la réalisation des étiquettes, Stähler veille à ce que le nom du produit soit bien lisible, de loin aussi. L'appellation du produit phytosanitaire est donc imprimée en majuscules, en caractères gras. Puis, des couleurs spécifiques ont été définies pour chaque groupe de produits.

L'utilisateur reconnaît ainsi rapidement à quel groupe appartient tel ou tel produit phytosanitaire. Le rouge est réservé aux insecticides, le bleu aux fongicides, le vert aux herbicides et le violet à tous les autres produits de Stähler. Mais les étiquettes comportent aussi d'autres informations traduites dans trois langues comme:

- Nom et description du produit, efficacité
- Conseils d'emploi
- Indications sur le traitement des résidus
- Indications pour l'acheteur
- Indications sur les risques et dangers
- Consignes de sécurité
- Numéros d'appel en cas d'accident

Des informations plus approfondies sur les produits sont publiées sur le site internet de Stähler. Une fiche technique et une fiche de sécurité pour chacun des produits phytosanitaires sont disponibles à l'adresse www.staehler.ch et peuvent être imprimées.



Stähler Suisse – Au service des clients et de l'environnement

Stähler Suisse offre une gamme intégrale à ses clients avec un assortiment complet de 120 produits phytosanitaires. L'entreprise basée à Zofingue se concentre sur la satisfaction de sa clientèle sans perdre de vue une activité durable et la protection de l'environnement.

Une des principales activités de Stähler Suisse se base sur la recherche phytosanitaire et sur les nouvelles matières actives dans le monde entier. «Le meilleur du monde pour l'agriculture suisse» est la devise selon laquelle Stähler Suisse entretient de bons contacts avec les fabricants-chercheurs internationaux et collabore étroitement avec les autres organisations du groupe Stähler. La gamme actuelle complète se compose de produits en provenance de 27 fournisseurs.

Chaque pays – la Suisse y compris – se différencie par son climat, ses sols, sa végétation et sa faune.

L'État exige donc que tout nouveau produit soit testé de manière ciblée avant qu'il ne puisse être commercialisé et offert aux clients.

Dans ses centres de développement à Hessigkofen (SO) et Forel (VD), Stähler Suisse analyse les matières actives, les formules et mélanges acquis dans le monde entier en procédant à des essais en plein champ sur des sites appropriés. Ces essais exhaustifs sont indispensables pour l'enregistrement officiel des produits afin de justifier qu'ils sont de qualité irréprochable, respectueux de l'environnement et des cultures et enfin

conforme aux critères stricts d'homologation.

Stähler Suisse innove aussi dans les applications techniques et l'amélioration des matières actives déjà existantes grâce aux nombreuses informations que l'entreprise reçoit des clients-mêmes. De par sa proximité avec la clientèle, Stähler Suisse connaît à fond les besoins des agriculteurs suisses et peut réagir avec précision en vue des améliorations recherchées.

Stephan Lack
Directeur de Stähler Suisse



La recherche et le développement chez Stähler

Pour des récoltes saines et à bonne maturité, les produits phytosanitaires utilisés doivent être performants et respectueux de l'environnement.



La recherche et le développement de diverses combinaisons de substances innovantes et durables sont une des missions les plus importantes de Stähler Suisse.

Stähler Suisse offre à ses clients des nouvelles matières actives actuellement indisponibles sur le marché

suisse qui proviennent de fabricants internationaux.

Stähler Suisse exploite les synergies: La recherche est coordonnée au sein du groupe Stähler à travers les organisations présentes en Allemagne et en Autriche. Un important transfert des connais-

sances et l'optimisation des coûts sont le résultat de cette coopération étroite.

La recherche menée par Stähler poursuit un objectif supplémentaire: Les clients doivent obtenir des produits phytosanitaires de haute qualité et performant dans la pratique.

Le long parcours des produits phytosanitaires jusqu'aux rayons de vente

Le groupe Stähler a pour vocation d'offrir les meilleurs produits à ses clients. Aujourd'hui pour demain, Stähler investit pour cela beaucoup de temps et d'argent dans la prospection du marché, la recherche, le développement et l'homologation de nouveaux produits.

En 2010, Stähler Suisse offrira sept nouveaux produits mettant ainsi un terme à une longue période de développement. Il faut compter dix à douze ans jusqu'à ce que les produits phytosanitaires aient passé les différentes phases de développement et qu'ils puissent atteindre les rayons de vente.

Les produits phytosanitaires sont les substances chimiques les mieux examinées. Les analyses et contrôles sont plus vastes que pour les médicaments car ces produits peuvent entrer en contact sous diverses formes avec les plantes, les sols, l'air, l'eau, les récoltes, l'homme, la faune et l'environnement. De nombreuses études clarifient ces principes actifs et les risques inhérents à leur utilisation. Elles demandent beaucoup de temps et sollicitent des ressources importantes durant tout le développement du produit comme l'illustrent les explications suivantes.

Les phases de développement d'un nouveau produit phytosanitaire

- 1 Quelque part dans le monde, des chercheurs découvrent une nouvelle molécule qui pourrait fournir la base d'un nouveau produit phytosanitaire.
- 2 Des premiers essais standards permettent de vérifier l'effet et le degré de tolérance de la molécule sur différentes cultures.
- 3 Stähler a accès aux unités de recherche par le biais de son réseau mondial. De nouvelles matières actives peuvent ainsi être examinées très tôt aux conditions exigées en Suisse et en Europe.

Schéma des phases de développement d'un produit phytosanitaire

Chimie	Matière active Synthèse Formulation du produit	Laboratoire, développement de procédés, production, conditionnement										Coûts en €
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	Environ 55 millions
Biologie	Efficacité	Laboratoire, essais sous serres			Essais parcellaires et en plein champ, contrôle officiel							Environ 45 millions
Toxicologie	Animaux à sang chaud	Toxicité aiguë, semi-chronique, chronique										Environ 50 millions
	Environnement	Mutagenicité, cancérogénicité, tératogénicité										
Élimination	Métabolisme, résidus	Plantes, animaux, sols, eaux										Environ 150 millions
		Animaux utiles, oiseaux, poissons, microorganismes										
Procédure d'homologation												
Années												

4 Au cours d'une clarification préliminaire d'ordre économique, Stähler prend une décision sur les besoins et les opportunités du marché en général.

5 Le propriétaire de la licence procède aux études toxicologiques et biotoxicologiques indispensables suivant les standards internationaux. Ces analyses indiquent comment une substance réagit sur la plante, le rendement, dans le sol, l'eau, l'air et chez l'homme.

6 Les résultats de l'observation du marché et les clarifications précises d'ordre économique (ex. définition des clients potentiels, des coûts d'investissement) constituent les bases de décision sur l'achat ainsi que l'obtention d'une licence de l'agent actif ou du produit tout formulé du fabricant d'origine.

7 Parallèlement à ces prises de décision, les données biologiques sont élaborées au cours des essais en plein champ en vue de l'homologation du nouveau produit phytosanitaire.

8 Durant la procédure d'autorisation, Stähler Suisse SA doit justifier auprès de l'Office fédéral de l'agriculture que le nouveau produit répond à toutes les exigences suisses et européennes. Parallèlement à cette procédure, Stähler définit le positionnement, le conditionnement et le prix

du nouveau produit en vue de son introduction sur le marché. Par la suite, la firme procédera à l'élaboration de l'information technique sur le produit, de l'étiquette sur l'emballage et de la fiche de sécurité.

9 Avant l'autorisation, il faut se concentrer sur la production du produit phytosanitaire, clarifier et définir le procédé de fabrication, acheter les matières premières de qualité conforme en temps voulu. L'emballage doit également être étudié et acheté.

10 La procédure d'autorisation permet aussi à Stähler d'informer le marché du nouveau produit phytosanitaire. Dans la perspective d'un lancement proche du produit, les conseillers techniques et commerciaux sont préalablement formés et reçoivent toutes les informations requises. La presse spécialisée et la liste des prix de Stähler font référence au nouveau produit.

Exemple de pratique – Successor T (substance active de Stähler)

Étapes-parcours du développement jusqu'au rayon de vente

- 1990 Découverte de la molécule / Synthèse du produit
- 1998 Premiers essais de Successor T en plein champ (effet et tolérance) sur le maïs, en Allemagne
- 2004 Envoi de la demande d'homologation de Successor T en Allemagne; premiers essais d'effet et de tolérance du produit en Suisse
- 2004 – 2007 Plus de 40 essais sur microparcelles dans toute la Suisse

Janvier 2006 Envoi de la demande d'homologation de Successor T, sur la base du dossier européen déjà existant, auprès de l'Office fédéral de l'agriculture en Suisse

2006 Autorisation d'utilisation de Successor T en Allemagne et début de commercialisation pour la culture du maïs

28 août 2007 Autorisation en Suisse accordée par l'Office fédéral de l'agriculture; première commercialisation de Successor T pour la saison 2008

Les nouveaux produits de Stähler en 2010

Les nouveaux produits développés par Stähler Suisse répondent aux véritables besoins de sa clientèle. D'un emploi sûr et efficace, ces produits satisfont au standard de qualité Stähler et seront disponibles dès janvier 2010.

Les nouveaux produits de Stähler en 2010

Culture	Nom commercial	Matière active	Remarques
Maïs	Banvel 4 S	Dicamba comme sel de diméthylamine	Herbicide – Produit efficace contre chardons, liserons et vivaces
Diverses	Metarex TDS	Métaldéhyde	Nouveauté contre les limaces
Arboriculture	Cyflamid	Acide flufénamique	Fongicide – Nouvelle matière active contre l'oïdium avec phase vapeur active
Céréales	TrioFlex	Beflubutamide + Loxynil + MCP-p	Herbicide – Nouvelle combinaison de matières actives contre les adventices à feuilles larges
Pommes de terre	Fantic M	Bénalaxyl-M + Mancozèbe	Fongicide – Fongicide systémique avec effet préventif et curatif contre le mildiou
Cultures maraîchères	Linutop	Linuron	Herbicide – Formulation liquide de la matière active Linuron

Situation: 30 septembre 2009 (d'autres enregistrements sont attendus)



Nos conseillers de vente dans votre région



1
Christophe Cattin
La Rauracienne
CH-2942 Alle
Tél. +41 (0)32 471 16 18
Mobile +41 (0)78 774 74 62
christophe.cattin@staehler.ch



2
Andreas Ehrismann
Rappenstrasse 6
CH-8307 Effretikon
Mobile +41 (0)79 446 86 01
andreas.ehrismann@staehler.ch



3
Christoph Gerny
Kapellenweg 19
CH-4613 Rickenbach
Mobile +41 (0)79 305 24 83
christoph.gerny@staehler.ch



4
Willy Giroud
Rue de la Fusion 156
CH-1920 Martigny
Tél. +41 (0)27 746 32 04
Mobile +41 (0)79 597 55 21
willy.giroud@staehler.ch



5
Reinhard Gloor
Bergstrasse 43
CH-5708 Birrwil
Tél. +41 (0)62 772 15 58
Mobile +41 (0)79 288 98 84
reinhard.gloor@staehler.ch



6
Sergio Gobbin
Via Prada 1c
CH-6932 Breganzona
Tél. +41 (0)91 967 51 93
Telefax +41 (0)91 967 51 93
Mobile +41 (0)79 621 55 56
sergio.gobbin@staehler.ch



7
Hansueli Graf
Wiesengrundstrasse 2
CH-8216 Oberhallau
Tél. +41 (0)52 681 16 48
Mobile +41 (0)79 209 15 89
hansueli.graf@staehler.ch



8
Jürg Hirschi
Rebenstrasse 39
CH-8913 Ottenbach
Tél. +41 (0)44 760 32 78
Mobile +41 (0)79 458 57 00
juerg.hirschi@staehler.ch



9
Jean-Denis Horner
La Bergerie 32
CH-1784 Wallenried
Mobile +41 (0)79 298 25 53
jean-denis.horner@staehler.ch



10
Bruno Hunkeler
Köllikerstrasse 36
CH-5036 Oberentfelden
Tél. +41 (0)62 723 30 07
Mobile +41 (0)79 647 27 03
bruno.hunkeler@staehler.ch



11
Marc-Henri Keiser
Case postale 79
CH-1803 Chardonne
Mobile +41 (0)79 428 20 84
marc-henri.keiser@staehler.ch



12
Willy Mayor
Le Bugnon
CH-1375 Penthéraz
Tél. +41 (0)21 881 36 34
Telefax +41 (0)21 881 36 33
Mobile +41 (0)79 379 31 23
willy.mayor@staehler.ch



13
Jean-Daniel Muller
Ch. des Coccinelles 7
CH-1185 Mont-sur-Rolle
Tél. +41 (0)21 825 25 03
Mobile +41 (0)79 417 65 03
jean-daniel.muller@staehler.ch



14
Josef Müller
Mühlestrasse 7
CH-6294 Ermensee
Tél. +41 (0)41 917 25 87
Telefax +41 (0)41 917 25 17
Mobile +41 (0)79 435 46 48
josef.mueller@staehler.ch



15
Jean-Marc Navarro
15, clos des Vignes
F-01630 St-Genis-Pouilly
Mobile +41 (0)79 305 29 11
jean-marc.navarro@staehler.ch



16
Martin Nussbaum
Galgenweg 2
CH-4800 Zofingue
Mobile +41 (0)79 794 19 26
martin.nussbaum@staehler.ch



17
André Rohrbach
Obere Dorfstrasse 2A
CH-8255 Schlattingen
Tél. +41 (0)52 657 34 00
Mobile +41 (0)79 647 18 54
andre.rohrbach@staehler.ch



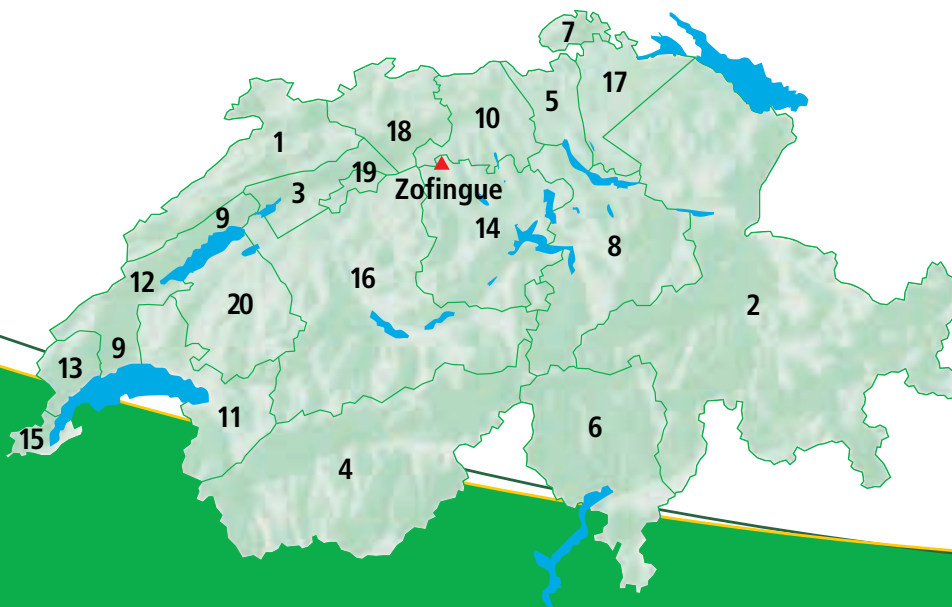
18
Otto Schärer
Gadligerweg 1
CH-4803 Vordemwald
Mobile +41 (0)79 448 19 15
otto.schaerer@staehler.ch



19
Thomas Steiner
Weiherweg 7
CH-4577 Hessigkofen
Tél. +41 (0)32 661 12 34
Mobile +41 (0)79 647 18 55
thomas.steiner@staehler.ch



20
Marco Zbinden
Schlattli 3
CH-3186 Düringen · Guin
Tél. +41 (0)26 492 06 50
Mobile +41 (0)79 570 11 80
marco.zbinden@staehler.ch



Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingue
Téléphone 062 746 80 00
Téléfax 062 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch